RÈGLEMENT PARTICULIER DU 4ème TOURNOI NATIONAL D'ORSAY
« ZE BAD ORSAY TOUR 2026 »
07 et 08 Novembre 2026

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions

Préambule : Toute participation au tournoi indique l'adoption des tous les articles du règlement ; celui-ci sera affiché dans la salle.

Article 1 : Autorisation

1.1 : Le tournoi est initié sous le numéro de dossier : 2602961

Article 2 : Licences

2.1 : Tout joueur devra être en règle avec la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et posséder une licence compétition le jour du tirage au sort.

Article 3 : Catégories

3.1 : Le tournoi est un tournoi National qui s'adresse à tous les licenciés FFBaD et toutes les catégories « Minime » « cadet » « junior » « senior » et « vétéran ».

Article 4 : Juge arbitre et arbitrage

4.1 : Le juge arbitre de la compétition sera **Arnold AKPLOGAN**. Il est désigné par le comité d'organisation et ses décisions sont sans appel. **Jerôme TOUET** étant le GEO principal du tournoi.
4.2 : Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
4.3 : Seul le responsable du club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.
4.4 : Les matches seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Article 5 : Série et Tableaux

5.1 : Le tournoi est un tournoi national, en mode standard, qui s'adresse aux catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans dont le classement à la date de clôture des inscriptions est inférieur ou égal à R5.
5.2 : Les tableaux de Simple Homme, Simple Dame, Double Mixte, seront découpés en 4 séries **S1** (R5/R6), **S2** (D7/D8), **S3** (D9/P10), **S4** (P11/P12/NC) modifiables selon le nombre de participants et de l'arrivée des inscriptions. Le nombre de participants est limité à 350.
5.3 : La répartition des paires dans ces 4 séries se fait en fonction du plus fort CPPH de chaque paire, nous vous conseillons de former des paires avec des joueur(se)s de même niveau de classement. Le CPPH du mieux classé des participants d'un tableau ne peut pas être supérieur de plus de 1000 points au CPPH du moins bien classé du tableau.
5.4 : Les tableaux se dérouleront dans leur intégralité sur une journée. Les simples Hommes et Dames se dérouleront le samedi et les doubles mixtes le dimanche.
5.5 : Toutes les séries se joueront en poules (avec 2 sortants par poule). Le comité d'organisation se réserve le droit de changer de mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes ou trop importantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries.

Article 6 : Inscriptions

6.1 : Le tournoi est de type STANDARD, les inscriptions seront donc prises en compte par ordre de réception. En mixte, la date d'inscription sera celle du dernier joueur inscrit.
6.2 : Les joueurs classés dans diverses séries joueront prioritairement dans les tableaux correspondant à leur classement/CPPH à leur inscription à la compétition.
Le sur-classement ne sera possible que si l'article 3.2.1.5 du Règlement Général des Compétitions est respecté. Elle concerne la règle des 1000 précitée dans l'article 5.3. Dans le cas contraire, le joueur sera inscrit dans la série correspondant à son classement.

Complément d'information : Pour les mixtes, les CPPH pris en compte pour respecter cette règle sont les CPPH de **chaque** joueur, et non la moyenne des 2 joueurs.
Les joueurs peuvent jouer en sur-classement dans un tableau sans que cela ait d'incidence dans les autres tableaux.
En cas de changement de classement, le joueur sera automatiquement reclassé dans la bonne série selon l'ordre de réception de son inscription, le cas échéant certains joueurs inscrits après pourraient ainsi se retrouver en liste d'attente.
6.3 : Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans deux tableaux au maximum.
6.4 : Le montant des droits d'engagement est de 16 euros pour un tableau, 21 euros pour deux tableaux, 2€ étant reversés à la FFBaD au titre de la participation fédérale.
6.5 : Inscriptions et paiements obligatoire en ligne sur badnet.org / ebad. Ceci a pour but de faciliter la gestion des inscriptions, des règlements et des remboursements. Une inscription étant validée lorsque le joueur ou joueuse est en règle avec ses droits d'inscription.
6.6 : L'ouverture des inscriptions est fixée au **dimanche 27 septembre 2026 à 10h00**.
6.7 : La date limite d'inscription est le **samedi 10 octobre 2026** et la date de tirage au sort est le **samedi 24 octobre 2026**.
6.8 : Les classements et CPPH pris en compte pour le tournoi seront ceux de la date du tirage au sort, soit le **jeudi 22 octobre 2026**.
6.9 : Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation.

Article 7 : Déroulement de la compétition
7.1 : Le tournoi se déroulera suivant les règles officielles de badminton de la Fédération Française de Badminton, le règlement général des compétitions, les règlements particuliers de la Ligue d'Ile-de-France de badminton et le règlement particulier du tournoi.
7.2 : Le tournoi se déroulera au gymnase J.C Blondin – Rue Guy Moquet – 91400 ORSAY, sur 7 terrains.
7.3 : Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de compétition. Si un joueur désire quitter la salle, il doit en avertir la table de marque et demander l'accord du juge arbitre.
7.4 : Les tableaux horaires affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches. Les matches peuvent être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire prévu comme le prévoit le règlement général des compétitions.
7.5 : Les joueurs disposent de 3 minutes à partir du moment de l'appel de leur match pour se rendre sur le terrain, essayer les volants, taper quelques volants, se dévêtir et commencer leur match.
7.6 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
7.7 : Seuls auront accès au plateau les joueurs ayant à disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
7.8 : Une tenue de badminton conforme à la circulaire FFBad en vigueur sera exigée sur les terrains.
7.9 : Le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, officiels d'équipe et officiels techniques seront appliqués pendant le tournoi.
7.10 : Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute en jeu et sera remis une fois par service.
7.11 : Le temps de repos minimum entre deux matches sera de 20 minutes.
7.12 : Les vainqueurs et les finalistes seront récompensés. Les récompenses ne seront remises **qu'aux lauréats présents** et seulement lors des cérémonies protocolaires prévues par les organisateurs.
7.13 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
7.14 : Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
7.15 : Tout joueur s'inscrivant au tournoi doit être disponible du début à la fin du ou des tableaux auquel(s) ils participent.
Sauf information dans le règlement particulier sur le déroulement d'un tableau sur une seule journée, le joueur doit être disponible du samedi matin au dimanche soir. En cas d'absence pour les phases finales, celui-ci sera déclaré en forfait volontaire.

7.16 : Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.
7.17 : L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète sont prohibés.

Article 8 : les volants.

8.1 : Le volant VINASTAR 99 constitue le volant plume officiel de la compétition.
8.2 : Pour les joueurs Promotion, il est possible de jouer avec des volants en plastique mais les joueurs pourront s'entendre pour utiliser des volants plumes. En cas de désaccord, les volants officiels devront être utilisés.
8.3 : Les volants sont à la charge des joueurs et dans la mesure du possible, partagés de manière égale entre les deux joueurs/paires.

Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date de tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera dans les délais impartis les pièces justificatives via le site MyFFBad.